

ASSEMBLÉE NATIONALE8 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3823

présenté par
M. Gosselin

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

AVANT L'ARTICLE PREMIER

Après les mots "être humain", rajouter les mots "en phase terminale d'une affection grave et incurable et en état d'exprimer sa volonté au moment de sa demande"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de repli